

(C/C.MALET/121277)
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

COMITE MILITAIRE DU PARTI
PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

TRAVAIL-DÉMOCRATIE-PAIX

~~SECRET~~ E C R E T . N ° 70/235 DU 25 MARS 1978

PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT
ET NOMINATION D'UN OFFICIER DE L'ARMEE POPU-
LAIRE NATIONALE.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

VISAS

VU - L'ACTE FONDAMENTAL DU 5 AVRIL 1977,

VU - L'ACTE 005 DU 19 MARS 1977 DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU
TRAVAIL PORTANT CRÉATION DU COMITE MILITAIRE DU PARTI ET FIXANT SES
ATTRIBUTIONS ;

D.B. VU - L'ACTE 001/PCT/CMP DU 03 AVRIL 1977 PORTANT ORGANISATION ET STRUCTURA-
TION DU COMITE MILITAIRE DU PARTI ;

VU - LA LOI 17/61 DU 16 JANVIER 1961 PORTANT ORGANISATION ET RECRUTEMENT
DES FORCES ARMÉES DE LA REPUBLIQUE ;

VU - L'ORDONNANCE 31/70 DU 18 AOÛT 1970 PORTANT STATUT GÉNÉRAL DES CADRES
DE L'ARMEE POPULAIRE NATIONALE ;

VU - LE DÉCRET 70/357 DU 25 NOVEMBRE 1970 SUR L'AVANCEMENT DANS L'ARMEE ;

D.C.F. VU - LE DÉCRET 77/165 DU 05 AVRIL 1977 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU
CONSEIL DES MINISTRES ;

VU - L'INSTRUCTION MINISTÉRIELLE N°055/PCE/MON DU 25 NOVEMBRE 1970 FIXANT
LES MODALITÉS D'AVANCEMENT DES MILITAIRES OFFICIERS DE L'A.P.N. ;

SUR PROPOSITION DU COMITE DE DEFENSE

DECRET :

ARTICLE 1ER. - EST INSCRIT AU TABLEAU D'AVANCEMENT ET NOMMÉ AU TITRE DE
L'ANNÉE 1977 POUR COMPTER DU 1ER DÉCEMBRE 1977 :

AVANCEMENT ECOLE

1.- ARMEE DE TERRE

AU GRADE D'ASPIRANT

A.- INFANTERIE

 - LONONGO ANDRÉ - E.S.M. SAINT-CYR (FRANCE)

ARTICLE 2. -- CETTE NOMINATION PREND EFFET DU POINT DE VUE DE L'ANCIENNETÉ POUR COMPTER DU 1ER DÉCEMBRE 1977 ET DU POINT DE VUE DE LA SOLDE À COMPTER DU 1ER JANVIER 1978.

ARTICLE 3. -- LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET LE MINISTRE DES FINANCES SONT CHARGÉS CHACUN EN CE QUI LE CONCERNE DE L'EXÉCUTION DU PRÉSENT DÉCRET QUI SERA ENREGISTRÉ, PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO ET COMMUNIQUÉ PARTOUT OÙ BESOIN SERA. --

AIT A BRAZZAVILLE, LE 25 MARS 1978

PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

GÉNÉRAL

JOACHIM YHOMBY-OPANGO.

LE DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, Ministre du Plan.

LE PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ MILITAIRE DU PARTI, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE. --

COLONEL LOUIS SYLVAIN-GOMA

COLONEL DENIS SASSOU-NGUESSO. --

P. LE MINISTRE DES FINANCES
en mission,
Le Ministre Délégué auprès du
Premier Ministre, chargé du Plan.

François BITA. --